

QUAND LE BUREAU NATIONAL DE VIGILANCE CONTRE L'ANTISÉMITISME CONFOND ANTISÉMITISME ET SOUTIEN À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 13 JUIN 2016

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



La procédure engagée contre monsieur le maire de Stains par le préfet en raison de l'apposition d'une banderole réclamant la libération du dirigeant palestinien Marwan Barghouti sur le bâtiment de la mairie, a amené le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVA) à intervenir dans cette procédure et même à déposer une plainte pour incitation à la haine raciale et apologie du terrorisme contre cet élu.

En s'immisçant dans cette procédure, le BNVA se fait le porte-parole du gouvernement israélien et ne lutte en rien contre l'antisémitisme. En ne cessant d'assimiler toute critique de la politique d'Israël et tout soutien à ses opposants palestiniens comme une manifestation d'antisémitisme, cet organisme dévoie la lutte contre l'antisémitisme au profit du soutien à une politique qui est condamnée internationalement.

Le BNVA est libre d'adopter et de porter en France les thèses des autorités israéliennes. Il prend une lourde responsabilité en laissant croire que désapprouver cette politique serait une manifestation d'antisémitisme.

La LDH dénonce cette imposture et regarde les poursuites intentées contre monsieur le maire de Stains comme insupportables.